

Afin d'effectuer le paiement
réseau concernant les logements locaux, le
municipal ont décidé de prélever 100 ca, soit à l'article 233-21
pour l'inscrire à l'article 233-28B.

~~Bellet~~ ~~Fortin~~ ~~Richer~~ ~~Normand~~ ~~Ferault~~ ~~Mmes Ricard~~ ~~Dubé~~
~~Carlin~~ ~~Garnier~~ ~~Chid~~ ~~Tonnellerie~~ ~~Langis~~ ~~Champain~~ ~~Bonel~~

Réunion du 6 septembre 1992
(9 heures)

Date convocation envoyée aux membres : 31 août 1992

Étaient présents : Mmes Tonnellerie, Stupil, Langis, Champain, Bonel
Bellet, Fortin, Richer, Normand, Ferault, Mmes Ricard, Dubé

Absents excusés : Mmes Garnier, Chid

Absent non excusé : Mr Carlin

M Garnier a donné procuration à M TONNELIER

I Désignation des délégués sénatoriaux

Au premier tour de scrutin, à la majorité absolue, ont été désignés délégués titulaires :

M. TONNELIER Jean	avec	12 voix
M. LANGAIS Marcel	avec	11 voix
M. LOUPEL Claude	avec	10 voix

délégués suppléants :

M. CHAMPAIN Raymond	avec	13 voix
Mme BIAUX Marie-Françoise	avec	13 voix
M. FORTIN Daniel	avec	13 voix

The block contains several handwritten signatures. Some are clearly legible, including 'Jean', 'Daniel', 'Marcel', and 'Claude'. There are also several large, stylized scribbles and other less legible signatures.

Réunion du 14 octobre 1992
 (20 heures 15 mn)

Date communication envoyée aux membres : 8 octobre 1992